



**Données essentielles de la convention de subvention conclue avec l'école nationale supérieure de paysage Versailles Marseille (ENSP)**

Les informations relatives à l'autorité administrative attribuant la subvention :		
1	nomAttribuant	Voies navigables de France - Siège
2	idAttribuant	130 017 791 00018
3	dateConvention	2017-11-22
4	referenceDecision	
Les informations relatives au bénéficiaire de la subvention :		
5	nomBeneficiaire	Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles Marseille
6	idBeneficiaire	197 820 194 00029
Les informations relatives à la subvention :		
7	objet	Soutien d'une action portant sur la création d'un atelier pédagogique relatif au paysage du Canal des Ardennes
8	montant	50 000 €
9	nature	Aide en numéraire
10	conditionsVersement	échelonné
11	datesPeriodeVersement	2017-11-22_2018-05-31
12	idRAE	
13	notificationUE	Non
14	pourcentageSubvention	1